

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2017

Etaient Présents 53 titulaires, 3 suppléants, 6 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOUROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs : André BERNOS à Jean-Pierre TERUEL
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Patrick MAUNAS à Paule BERGES
Pierre-Félix CAUHAPE à Daniel LACRAMPE
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY
Christophe GUERY à Michel ADAM

Suppléants : Pierre MIQUEU-LAHORGUE suppléant de Claude LACOUR
Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Michel LAUGA
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Marianne PAPAREMBORDE (excusée), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Gérard ROSENTHAL, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Maïté POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, David CORBIN (excusé), Aurélie GIRAUDON (excusée), Robert BAREILLE (excusé), Gérard BURS (excusé).

RAPPORT N° 16-171109-CUL-

Le 17 NOV. 2017

SOUS - PREFECTURE
CLERON Ste MARIE

**BIEN VIEILLIR PAR LA PROMOTION DE LA CULTURE : VALIDATION DU PROJET DE
PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES**

Mme MÉDARD précise que sous la présidence du Conseil Départemental, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, réunit dans chaque département, les acteurs qui contribuent au financement d'actions entrant dans le champ de compétence de la conférence (CARSAT, CPAM, RSI, MSA, ANAH, fédérations des institutions de retraite complémentaire, organismes régis par le code de la mutualité).

Elle vise à prévenir, tout au long de la vie, la perte des capacités physiques et psychiques par le repérage des facteurs de risque afin de proposer des programmes de prévention adaptés ou le recours à des aides techniques. L'objectif est de passer d'une culture centrée sur le soin à une culture de prévention de la perte d'autonomie.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Haut-Béarn, compte tenu de ses compétences statutaires en matière d'action culturelle, d'action sociale et de mobilité, est intéressée en particulier pour déployer un projet s'inscrivant dans la « prévention des difficultés sociales et de l'isolement social, le développement du lien social et de la citoyenneté », et « le maintien ou l'entretien des facultés physiques, cognitives, sensorielles, motrices et psychiques ».

C'est ainsi que la Communauté de Communes a croisé ses approches en vue de structurer un projet 'Culture et Santé', visant les objectifs suivants :

- Garantir le droit d'accès à la culture,
- Valoriser les démarches intergénérationnelles,
- Réduire l'isolement et respecter la dimension existentielle de la personne,
- Contribuer à la qualité des relations professionnelles,
- Promouvoir l'humanisation et l'amélioration du cadre d'accompagnement des personnes à leur domicile et/ou en établissement,
- Co-crée des projets culturels entre les équipes de santé et les partenaires culturels.

Les actions définies se déclinent autour de trois objectifs :

- Voir : des spectacles, des expositions, des conférences,
- Faire : proposer des ateliers de pratique artistique, des expériences pratiques,
- Connaître : rencontrer des artistes, des écrivains, des professionnels de la culture, mettre en lien la découverte des œuvres, découvrir les équipements culturels.

Le plan de financement du projet est décrit ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de services	9.500 €	Département 64	27.500 €
Autres fournitures	200 €		
Publicité, publication	1.000 €		
Déplacements, missions	300 €		
Dépenses de personnel	16.500 €		
TOTAL	27.500 €	TOTAL	27.500 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VALIDE** le dépôt d'un dossier de demande de financement auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer tout document, nécessaires à la bonne mise en œuvre des actions sus-indiquées.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 novembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 17.11.17



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 17 NOV. 2017
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE